



Mobilité et énergie

En résumé

- Promouvoir l'utilisation de la césure verte par la mobilité douce (piétons, trottinettes, vélos).
- Aménager un véritable réseau de pistes cyclables sécurisées et continues pour relier le village, Cressy et les nouveaux quartiers, les écoles et les différents pôles d'échanges multimodaux (arrêts de trams et trains).
- Réduire le trafic de transit motorisé dans les villages et quartiers notamment au moyen d'une signalisation claire.
- Faire respecter les zones 20 et 30 km/h existantes.
- Aménager des zones piétonnes dans le village et les quartiers.
- Refuser la construction de toute nouvelle route au travers du Vallon de l'Aire et le déclassement de surfaces agricoles utiles.
- Soutenir la réalisation rapide de la ligne ferroviaire enterrée de Lancy Pont Rouge à Bernex.
- Maintenir le label Gold « cité de l'énergie ».
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et favoriser la production d'énergie hydraulique, solaire, photovoltaïque ainsi que la géothermie.

Mobilité

douce

- Définir avec les usagers les points noirs de circulation et améliorer la sécurité. Aménager des pistes cyclables assez larges et des trottoirs plus praticables.
- Favoriser les déplacements à pied, en trottinette et à vélo dans toute la commune et donner envie aux habitants de se déplacer au moyen de la mobilité douce. Inclure des possibilités de stationnement en suffisance à proximité des différents lieux.
- Revoir les cheminements piétons et faciliter la mobilité des personnes à motricité réduite
- Améliorer et sécuriser le passage entre la Mairie et le village.
- Etudier la faisabilité de l'aménagement d'un passage sous voie pour les voitures en regard des futurs travaux liés à la venue du Léman Express afin de sécuriser la traversée de la route de Chancy, relier les quartiers et privilégier une liaison de mobilité douce entre Confignon et Cressy.
- Faire découvrir la commune à toute la population avec des mini-excursions à vélo et à pied, il faut connaître pour aimer, aimer pour protéger.

Transports publics

- Privilégier la liaison entre Cressy, Bernex, Vuillonex, le Village, la Mairie et les Cherpines au moyen de petits bus TPG du type 63 (Viry/Confignon) pouvant circuler sur les routes existantes
- Refuser définitivement la construction d'une ligne de télécabines urbaines au travers du Vallon de l'Aire et de zones inscrites à l'inventaire fédéral du paysage. Les stations prévues de 80 mètres de long au bord de l'Aire et au P+R Bernex ainsi que les pylônes causeraient des dommages irréversibles pour la nature, la biodiversité et le paysage.

- S'engager en faveur de la réalisation rapide de la ligne ferroviaire enterrée de Lancy Pont Rouge à Bernex via Les Cherpines en profitant des travaux d'élargissement de l'autoroute et la construction des nouveaux quartiers pour aménager les gares souterraines. Ce transport est écologique, rapide et cohérent avec le réseau du Léman Express et des CFF.
- Favoriser les déplacements en transports publics TPG et en train.
- Renoncer aux déplacements en avion dans l'exercice de ses fonctions communales.

Transports individuels motorisés

- Prioriser la mobilité locale et s'engager contre le trafic de transit.
- Réduire la limite de vitesse à 40 km/h sur les axes principaux à l'entrée du village et des quartiers.
- Réduire la limite de vitesse à 30 km/h à l'intérieur des villages, des quartiers et sur les chemins du Vallon de l'Aire. Améliorer la sécurité au moyen de marquage, plantation, rétrécissement, ralentisseur ou mobilier urbain. Installer des radars pédagogiques lumineux affichant la vitesse des usagers sur les axes sensibles.
- Favoriser les routes phono-absorbantes.
- Limiter le nombre de stationnement des véhicules motorisés à 1 place par logement dans les nouveaux quartiers.
- Installer des bornes de recharges solaires pour les véhicules électriques.
- Privilégier l'achat de véhicules électriques pour la commune.
- Mutualiser les véhicules et matériels avec les communes voisines.

Energie

- Participer aux projets pilotes de type "smart city" en vue de moduler l'éclairage nocturne.
- Réduire les consommations fossiles et assainir les bâtiments au niveau énergétique.
- Poursuivre les efforts en matière d'économie d'énergie en vue de réduire la consommation électrique et thermique.
- Développer le recours aux énergies renouvelables pour l'électricité et le chauffage à distance.
- Imposer l'efficacité énergétique des nouvelles constructions et promouvoir des bâtiments à énergie positive.
- Encourager les propriétaires privés à accomplir des efforts d'assainissement de leurs bâtiments et recourir à des énergies renouvelables. Ceci en conjonction de l'abandon des zones de développement, préalable indispensable pour investir.
- Soutenir un projet de production solaire participative.